

<b>Filière BP - Consigne pour le stage 24P</b>	
<b>Module</b> : BP41AVT	<b>Gestion, analyse et évaluation d'enseignement en arts visuels et activités créatrices et techniques</b>
<b>Semestre</b> : BPs4	<b>Temps de travail étudiant-e</b> : 6-8 heures
<b>Profil</b> : 1-4	<b>Durée de l'observation en classe</b> : -
<b>UER</b> : Art et Technologie	<b>Durée de l'activité en classe</b> : 4 périodes en ACM ou en AVI
<b>Responsable du module</b> : Guillaume Massy	guillaume.massy@hepl.ch
<p><b>A – Présentation du module (intentions et visées prioritaires)</b></p> <p>Ce module guide les étudiants dans la création de situations d'apprentissage qui intègrent la complexité de l'enseignement des arts visuels et des activités créatives et manuelles. À travers des mises en situation professionnelles, le cours explore diverses thématiques, telles que l'évaluation des apprentissages disciplinaires et du processus créatif, la reconnaissance de l'hétérogénéité des élèves et des approches techniques ou artistiques, les variables didactiques qui influent sur le développement des compétences des élèves, la mise en œuvre, l'analyse et l'évaluation d'activités de conception, ainsi que l'impact de la différenciation et de l'inclusion dans ces deux disciplines.</p>	
<p><b>B – Consigne</b></p> <p><b>Pour les ACM :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Planifier et mettre en œuvre dans la classe une préparation de leçon d'au moins 4 périodes de 45 minutes et enregistrer (vidéo ou audio) au minimum deux interactions métacognitives avec les élèves.</li> <li>- Objet à réaliser : Choisissez librement l'objet, mais assurez-vous qu'il soit adapté au niveau des élèves.</li> <li>- En relation avec la leçon en classe, créez soit une feuille de communication aux parents, soit une grille d'évaluation critériée. Cette grille n'est pas forcément à utiliser en stage, mais les retours de votre prafo sur celle-ci sont pertinents.</li> </ul> <p><b>Pour les AVI :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en pratique au minimum quatre moments de séquence selon le modèle de Daniel Lagoutte (solicitation, mise en commun, musée de classe, approfondissements).</li> <li>- L'expression personnelle de l'élève doit figurer sur la préparation initiale de séquence, mais ne doit pas être mise nécessairement en pratique.</li> <li>- La durée de ces moments varie selon les besoins de la séquence, mais ne dépasse pas 4 périodes d'enseignement.</li> <li>- La séquence doit être documentée à l'aide des ressources (œuvres, documents didactiques, essais techniques et personnels). Selon le choix de l'étudiant.e, la préparation et la mise en œuvre d'une sortie culturelle peut faire partie de la séquence.</li> </ul>	
<p><b>C - Attendu du praticien formateur</b></p> <p>Tâche du – de la - Prafo :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre la classe à disposition de l'étudiant-e afin qu'il puisse prendre en charge de manière autonome les moments d'enseignement-apprentissage planifiés (min. 4 périodes pour les ACM et 4 périodes pour les AVI).</li> <li>- Donner toutes indications utiles, en particulier en ce qui concerne les objectifs d'apprentissage et compétences visés pour les élèves.</li> <li>- Faire un retour réflexif à l'étudiant.e sur les moments d'enseignement afin de permettre une régulation.</li> <li>- Dans le cas où les disciplines ne figurent pas à l'horaire de la classe mais néanmoins au plan de formation de l'étudiant-e prendre toutes mesures utiles afin d'assurer la mise en pratique de séquence.</li> </ul>	